

Développement économique Matanie

États financiers
Au 31 décembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Développement économique Matanie,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MATANIE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Mont-Joli, Canada

Le 25 mars 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A137599

Développement économique Matanie

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

PRODUITS

Subventions gouvernementales (annexe A)	1 186 274 \$	1 145 130 \$
Activités	64 381	56 975
Projets spéciaux	-	20 000
Promotion touristique	11 199	12 605
Intérêts	12 847	12 303
Autres revenus	45 862	30 900
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 813	2 004

	1 326 376	1 279 917
--	------------------	-----------

CHARGES

Développement économique (annexe B)	494 415	585 694
Tourisme (annexe C)	373 495	380 150
Marketing et ressources humaines (annexe D)	99 847	83 562
Frais d'administration (annexe E)	237 785	238 432

	1 205 542	1 287 838
--	------------------	-----------

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

	120 834 \$	(7 921) \$
--	-------------------	------------

Développement économique Matanie

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Investi en immobili- sations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	10 326 \$	- \$	411 218 \$	421 544 \$	429 465 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 324)	-	126 158	120 834	(7 921)
Investissement en immobilisations corporelles	11 446	-	(11 446)	-	-
Affectations internes (note 8)	-	200 000	(200 000)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	16 448 \$	200 000 \$	325 930 \$	542 378 \$	421 544 \$

Développement économique Matanie

BILAN

Au 31 décembre

2025

2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	617 659 \$	565 877 \$
Créances (note 3)	42 384	10 495
Stocks	1 778	-
Frais payés d'avance	4 444	2 963

	666 265	579 335
--	----------------	---------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

	61 422	11 957
--	---------------	--------

	727 687 \$	591 292 \$
--	-------------------	------------

Développement économique Matanie

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2025

2024

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)

86 585 \$

94 907 \$

Apports reportés (note 6)

53 750

73 210

140 335

168 117

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)

44 974

1 631

185 309

169 748

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles

16 448

10 326

Affecté (note 8)

200 000

-

Non affecté

325 930

411 218

542 378

421 544

727 687 \$

591 292 \$

ENGAGEMENTS (note 11)

Pour le conseil d'administration :

Lynn Francoeur

_____, administrateur

_____, administrateur

Développement économique Matanie

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	120 834 \$	(7 921) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 137	5 601
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 813)	(2 004)

126 158 (4 324)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	(31 889)	20 962
Stocks	(1 778)	-
Frais payés d'avance	(1 481)	499
Dettes de fonctionnement	(8 322)	(1 150)
Apports reportés	(19 460)	23 210

63 228 39 197

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(60 602)	(7 025)
---	----------	---------

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	49 156	-
---	--------	---

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

51 782 32 172

ENCAISSE, début de l'exercice

565 877 533 705

ENCAISSE, fin de l'exercice

617 659 \$ 565 877 \$

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fait la promotion de l'activité touristique dans la MRC de La Matanie et favorise le développement économique de La Matanie. Son but est d'offrir, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé, l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination, et assurer leur financement. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public incluant les chapitres SP 2200 et SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule du coût distinct.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux suivant :

Enseigne	20 %
Équipement	20 %
Équipement informatique	55 %
Mobilier de bureau	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	7 624 \$	1 756 \$
Subventions gouvernementales à recevoir	17 106	-
Taxes à la consommation	17 654	8 739
	42 384 \$	10 495 \$

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Enseigne	806 \$	475 \$	331 \$
Équipement	55 005	5 500	49 505
Équipement informatique	35 955	31 750	4 205
Mobilier de bureau	13 819	6 438	7 381
	105 585 \$	44 163 \$	61 422 \$
			11 957 \$

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	43 948 \$	54 265 \$
Salaires et vacances courus	27 022	13 046
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	15 615	27 596
	86 585 \$	94 907 \$

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	73 210 \$	50 000 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(234 460)	(200 000)
Montants reçus au cours de l'exercice	215 000	223 210
SOLDE , fin de l'exercice	53 750 \$	73 210 \$

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipement et d'équipement informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	1 631 \$	3 635 \$
Apports affectés à l'achat d'équipement	49 156	-
Montants amortis dans les résultats	(5 813)	(2 004)
SOLDE , fin de l'exercice	44 974 \$	1 631 \$

8. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 200 000 \$ à des fins de projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme fait parti du périmètre comptable de la MRC de La Matanie. Les opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Organisme a conclu une entente jusqu'en décembre 2027 avec la MRC de La Matanie, en vertu de laquelle cette dernière s'engage à verser une contribution financière à l'Organisme. Cette contribution financière représente 47 % (2024 - 51 %) des produits de l'Organisme.

11. ENGAGEMENTS

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2027 pour la location de bureaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 35 079 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2026 -	17 360 \$
2027 -	17 719 \$

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

11. ENGAGEMENTS (suite)

Entente avec la MRC de La Matanie

L'Organisme a signé une entente de délégation avec la Municipalité régionale de comté de La Matanie, dans laquelle elle lui confie la planification et le soutien au développement économique sur tout le territoire de la MRC de La Matanie. À cette fin, l'Organisme doit, en conformité avec le cadre législatif en vigueur et les directives gouvernementales :

Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat :

- Élaborer et mettre à jour une stratégie en matière de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat pouvant inclure des activités pour la diversification économique et veiller à leur réalisation;
- Participer à l'établissement de priorités d'actions simples et mesurables visant à avoir un effet concret sur le développement local et régional du territoire;
- Effectuer la gestion des fonds de développement et la sélection des bénéficiaires de toute aide financière, pour et au nom de la MRC de La Matanie que cette dernière lui confie y compris les fonds de capital de risque FLI, FLS et PAUPME;

Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de la MRC de La Matanie et de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire;

Agir à titre de gestionnaire des programmes gouvernementaux liés au développement économique et touristique;

Agir en tant qu'organisme responsable de la mise en œuvre du développement économique local pour et au nom de la MRC de La Matanie pour divers programmes et politiques;

Agir en tant qu'organisme responsable de la mise en œuvre de l'entente en ce qui a trait au réseau AEQ « Accès entreprise Québec » pour et au nom de la MRC de La Matanie;

S'engager à réaliser tout mandat, sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC de La Matanie par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC de La Matanie et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout organisme.

Assumer les mandats de promotion, de développement et d'accueil touristiques;

Appuyer le recrutement de la main-d'œuvre et la relève en coordonnant les démarches en matière de marketing territorial, d'attractivité et d'établissement durable;

Déployer, en collaboration avec la MRC de La Matanie, une stratégie de marketing territorial afin de promouvoir l'image de marque de la MRC de La Matanie et favoriser l'attractivité de cette dernière.

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent de sociétés et d'organismes gouvernementaux.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Développement économique Matanie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

A - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

MRC de La Matanie		
Fonctionnement	657 600 \$	647 417 \$
Projet Phare	30 946	-
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie - AEQ	211 250	200 000
Ville de Matane	218 125	200 000
Fédération québécoise des municipalités	35 618	83 212
Gouvernement du Canada	22 735	-
Services Québec	-	14 501
Tourisme Gaspésie - Projet Phare	10 000	-
	1 186 274 \$	1 145 130 \$

B - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Salaires et charges sociales	253 635 \$	206 014 \$
Cotisations et affiliations	5 805	14 859
Dons et commandites	40 900	89 303
Frais de déplacement et de représentation	8 810	8 246
Frais de formation	1 425	3 763
Programme d'aide aux entreprises	17 084	41 967
Projet Phare	40 947	-
Projets spéciaux	86 582	138 130
Services professionnels	39 227	83 412
	494 415 \$	585 694 \$

C - TOURISME

Salaires et charges sociales	267 750 \$	273 142 \$
Bureau d'accueil touristique	22 263	11 050
Cotisations et affiliations	1 724	5 705
Frais bancaires	675	208
Frais de déplacement et de représentation	6 196	9 955
Frais de formation	82	962
Plan d'action touristique	34 062	27 296
Projets spéciaux	3 500	3 500
Promotions	36 688	46 410
Services professionnels	555	1 922
	373 495 \$	380 150 \$

Développement économique Matanie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

D - MARKETING ET RESSOURCES HUMAINES

Salaires et charges sociales	42 323 \$	38 363 \$
Frais de déplacement et de représentation	703	2 056
Promotion et recrutement	56 821	43 143
	99 847 \$	83 562 \$

E - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	140 009 \$	99 893 \$
Assurances	2 085	6 254
Cotisations et affiliations	4 322	5 375
Entretien et réparations	4 035	4 320
Fournitures de bureau et papeterie	3 760	4 741
Loyer	20 238	21 234
Frais bancaires	675	670
Frais de déplacement et de représentation	11 105	10 323
Frais de formation	-	742
Publicité	2 411	5 616
Réunions et congrès	2 812	3 999
Services professionnels	21 937	54 892
Support informatique	8 386	9 564
Télécommunications	4 873	5 208
Amortissement des immobilisations corporelles	11 137	5 601
	237 785 \$	238 432 \$

Certificate Of Completion

Envelope Id: BB44113B-6BE9-4BF7-98FB-736D246198B1

Status: Completed

Subject: iFirm: e-Signature - 2025 États financiers

Source Envelope:

Document Pages: 16

Signatures: 1

Envelope Originator:

Certificate Pages: 1

Initials: 0

Mallette S.E.N.C.R.L.

AutoNav: Enabled

ifirm.provincial@mallette.ca

Envelopeld Stamping: Enabled

IP Address: 20.104.255.210

Time Zone: (UTC-05:00) Eastern Time (US & Canada)

Record Tracking

Status: Original

Holder: Mallette S.E.N.C.R.L.

Location: DocuSign

3/31/2026 8:26:15 AM

ifirm.provincial@mallette.ca

Signer Events

Signature

Timestamp

Lynn Francoeur

lynn.francoeur@desjardins.com

Sent: 3/31/2026 8:26:35 AM

Viewed: 3/31/2026 8:27:36 AM

Security Level:

Signed: 3/31/2026 8:28:00 AM

.Email

ID: 0c536bbc-3f58-44fd-9533-37ba7d8a0fe8
3/31/2026 8:27:31 AM

Signature Adoption: Pre-selected Style

Using IP Address: 165.225.213.23

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Witness Events

Signature

Timestamp

Notary Events

Signature

Timestamp

Envelope Summary Events

Status

Timestamps

Envelope Sent

Hashed/Encrypted

3/31/2026 8:26:35 AM

Certified Delivered

Security Checked

3/31/2026 8:27:36 AM

Signing Complete

Security Checked

3/31/2026 8:28:00 AM

Completed

Security Checked

3/31/2026 8:28:00 AM

Payment Events

Status

Timestamps